



Le Lancéen

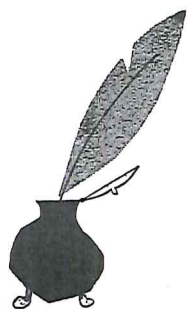
Responsables de la commission du journal : Pierre Beyeler, Petit-Lancy
Jean-Maurice Piguet, Grand-Lancy

Rédaction : Robert de Paoli
31, avenue du Petit-Lancy
Petit-Lancy - Tél. 92 11 74

Abonnement Fr. 5.—
C.C.P. 12-22050 Genève

Publicité et administration : François Sprüngli
8, place des Ormeaux
Petit-Lancy - Tél. 92 11 35

Imprimerie Genevoise
12, rue des Mouettes
Tél. 42 55 20



Editorial

Ma plume est morose aujourd'hui pour écrire « l'éditorial de rentrée », particulièrement après un été éclatant de soleil et de lumière.

La magie des vacances est repartie au grenier avec les valises ; c'en est bien fini des bikinis-toujours-plus-minis et les tristes « emballages » que nous propose la mode d'automne n'ont rien de réjouissant.

Pardon, Monsieur Knie, mais vos affiches sonnent toujours le glas des vacances ; le retour du compteur renvoie les enfants en classe. Quelle coïncidence !

Ainsi, les signes qui annoncent la rentrée se

sont succédés. Avec le cirque, ont déferlé prospectus et réclames pièges-à-sous qui vantent le gadget et relèguent au musée Grévin le robuste plumier et la solide serviette de cuir. A chacun sa machine à écrire et son ordinateur. J'exagère ? A peine. J'ai relevé dans la propagande d'un journal coopératif la fleur suivante : « Au fait, pourquoi une machine à calculer pour un élève ?... Il est donc recommandé que l'enfant en soit muni, sinon il peut se sentir frustré vis-à-vis de ses camarades. Et pour 39 francs, il n'y a vraiment pas lieu de l'en priver ! ».

Les parents se serreront la ceinture mais le mignon ne fera pas de complexes, il a sa radio, son enregistreur, sa chaîne stéréo, s'il a quatorze ans et un jour son boguet et maintenant sa machine à calculer électronique. Il était temps !

Celui qui fréquente le lac sait bien que l'été s'en est allé. Les rives se font discrètes et les teintes sont délavées, un peu ternes. La Nature ne peint plus ses tableaux à l'huile mais à l'aquarelle.

L'autre jour, cherchant le soleil au large d'Hermance, j'ai constaté que les voiliers se faisaient rares et je n'ai croisé que quelques pêcheurs, de la race de ces stoïques qui traquent la perche à longueur d'année, du Port-Noir à Corsier.

1975 a pris un « coup de vieux » en quelques jours et, paraphrasant le poète genevois Philippe Monnier, je conclus : « Moi, j'aime pas la rentrée ».

A. Paoliello

Le mot du Président

L'été va finir et pourtant j'aimerais me reporter au mois de juin, à ce moment merveilleux de la fin de l'école, ce joli temps des « promotions ». Il était bien grincheux, me direz-vous si vous étiez de la fête, avec plus d'averses que de soleil, et vous aurez hélas raison. Mais quel enthousiasme chez les enfants du cortège et que d'invention et de fantaisie pour illustrer les thèmes choisis par chaque classe : il y avait les métiers, la protection de la nature, que sais-je encore, une classe n'a-t-elle pas pris le risque de défiler en patins à roulettes. La foule, nombreuse malgré la pluie, était ravie et tout cela a démontré

une fois de plus à quel point cette tradition typiquement et exclusivement genevoise, paraît-il, est charmante et doit être conservée.

Mais voici maintenant les bonnes retrouvailles de septembre. Nous avons eu de vraies vacances, (comme tous les deux ans nos amis du Grand-Lancy s'étaient chargés avec plein succès d'organiser la fête du 1er août) et ce sommeil de notre activité durant deux mois entiers a quelque chose de délicieux, ne vous en déplaise. Et pourtant, comme autrefois à la rentrée des classes, quel plaisir de se retrouver entre amis et de se remettre à l'ouvrage. Celui-ci abonde déjà mais il ne nous fait pas peur. Nous allons tâcher de bien le faire, du véritable « Made in Switzerland ».

Pour cela nous comptons bien sûr comme par le passé sur votre aide et votre soutien et d'avance nous vous disons merci. Pierre Beyeler



Jupe gabardine, Trevira/laine 69.-



Kurzer Modes

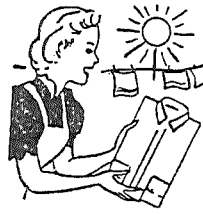
Centre Commercial LANCY-ONEX
Tél. 92 62 42 Parking gratuit

62 ans au service des Lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone 92 83 82

BLANCHISSERIE DES ORMEAUX

6, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.90 LE DRAP (simple)
NAPPES et CHEMISES repassage main
SERVICE TRÈS SOIGNÉ
 Démontage et remontage de rideaux en tout genre
 Service à domicile

COIFFURE

A. Coquoz

DAMES ET MESSIEURS

Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 92 25 96

**CAFÉ-RESTAURANT
DU PLATEAU**

Georges DUVANEL

Route de Saint-Georges 73
Tél. 92 17 19

Mets de Brasserie

Vins de 1er choix

Cadre agréable

Accueil chaleureux

Horticulteur - Vente de fleurs
Entretien de tombes**H. SIMEONI**Magasin: entrée principale
à droite du cimetièreTél. 92 12 26
Sentier du Rhône Petit-Lancy
Tél. 92 03 30

MATÉRIAUX DU SALÈVE

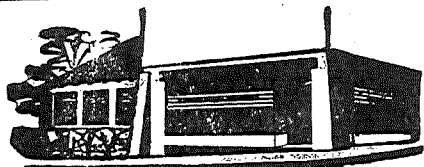
A. ASTIÉSable - Gravier
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 92 11 81 et 92 11 94

**DROGUERIE
DE CAROLL**

Centre commercial

Téléphone 92 11 11 Service à domicile

**Baltzinger**ALIMENTATION-MERCERIE-JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 92 16 34

BRASSERIE

Le Commerce28, route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Restauration plat du jour
et ses spécialités
Ouvert le dimanche
F. & L. SERRAT

Tél. 93 51 31

Les responsables du Journal Le Lancéen

COMMISSION DU JOURNAL :

M. Pierre BEYELER, 60, av. du Petit-Lancy
M. Jean-M. PIGUET, 15, rte du Grand-Lancy

ADMINISTRATION :

M. François SPRUNGLI, 8, place des Ormeaux

RÉDACTION :

M. Robert DE PAOLI, 31, av. du Petit-Lancy
Mme Andrée PIGUET, rte du Grand-Lancy 15

MOT DU PRÉSIDENT :

M. Pierre BEYELER, 60, av. du Petit-Lancy
M. Jean-M. PIGUET, 15, rte du Grand-Lancy

ÉDITORIAL :

Mme Edith EARDLEY, 1, place des Ormeaux
M. Armand PAOLIELLO, 62, rte du Grd-Lancy

PUBLICITÉ (responsable) :

M. François SPRUNGLI, 8, place des Ormeaux

PUBLICITÉ (facturation) :

Mme Hélène ROBATTEL, 70, rte du Pont-Butin

Grand-Lancy :

Membres :

M. Arnold GOETSCHMANN
M. Jean-M. PIGUET
M. Robert DUNAND

Petit-Lancy :

M. Robert de PAOLI
M. Albert SINGER**Rapport financier du «Lancéen»**

Au 1er mars 1974

	Actif	Passif
EXPLOITATION	Charges	Profits
frais d'impression du journal	16.622.—	
frais d'expédition du journal	1.287.30	
frais de bureau	742.40	
escompte sur annonces	3.—	16.684.—
annonces facturées		220.—
distribution de circulaires (factures)		2.081.50
abonnements au Lancéen		
Bénéfice de l'exercice	330.80	
	18.985,50	18.985,50

Bilan de sortie

	Actif	Passif
au 28 février 1975	2.300.80	
C.C.P.	2.110.—	
débiteurs		80.—
annonces payées d'avance		4.000.—
créanciers (Ass. Int. du Petit et Grand-Lancy)		330.80
Capital	4.410.80	4.410.80
	Entrées	Sorties
factures encaissées pour annonces au 28.2.1975	14.571.—	
annonces payées d'avance	80.—	
abonnements au Lancéen	2.081.50	
distribution de circulaires selon factures aux Intérêts de Lancy	220.—	
prêts des Intérêts de Lancy	4.000.—	
frais d'impression du journal		16.622.—
frais d'expédition du journal		1.287.30
frais de bureau		742.40
solde sur C.C.P. au 28.2.1975		2.300.80
	20.952.50	20.952.50

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Exercice 1974.

Nous avons l'honneur de vous donner les précisions suivantes :

Le Bilan et le compte de Recettes et Dépenses au 28.2.1975 qui nous sont présentés sont conformes au livre ; nous avons trouvé que ce dernier était tenu avec exactitude. En raison des pointages qui ont porté sur tous les éléments du Bilan, nous considérons que le résultat de l'exer-

cice est très bien présenté.

En conclusion de ce qui précède, nous proposons d'approuver, sans réserve, le compte de Recettes et Dépenses et le Bilan de l'Exercice 1974, et d'en donner décharge avec remerciements et félicitations à leur auteur, soit M. François Sprungli.

Grand-Lancy, le 14 mai 1975.

Les Vérificateurs :
Jacques Terrier Félix Gerber

A l'attention des retraités

Le comité pour un changement des conditions de vie des retraités tient tout d'abord à mettre en évidence, une fois encore, les sensibles améliorations qui ont été apportées en ce qui concerne la taxation des bénéficiaires AVS-AI pour l'exercice 1975.

La nouvelle loi en vigueur dès cette année tient compte dans les déductions de l'augmentation des rentes AVS-AI, ce qui a pour conséquence en ligne générale une plus grande « justice » dans le système de taxation.

Cependant, il a été constaté des erreurs concernant l'application (d'ailleurs complexe) de cette nouvelle loi, d'après les bordereaux déjà reçus ; ces erreurs, en défaveur des intéressés, étant importantes, elles justifient pleinement, lors-

que constatées, un recours ou réclamation auprès de l'administration fiscale.

Les personnes âgées sont également invitées à déduire ou à réclamer aux impôts l'escompte auquel elles ont droit pour les acomptes qu'elles auraient déjà versés ou qu'elles verseront aux contributions dans les délais impartis (janvier à mars : 3 % ; avril à juin : 2 % ; juillet à septembre : 1 %).

Le Comité pour un changement des conditions de vie des retraités invite toutes les personnes âgées contribuables à faire vérifier leur bordereau de taxation (accompagné du double de la déclaration d'impôt) avant d'en régler le montant, ceci avant l'expiration du délai réglementaire de 30 jours dès la réception.

Une permanence à cet effet se tient à leur disposition tous les mardis, dès 15 h., à la Brasserie International, place du Cirque.

R. de Paoli

GARAGE DU PLATEAU**Charly Grosjean**17 bis route de Chancy 1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 15 75**Denis Weber**

Cycles et cyclomoteurs

AGENCE: VÉLOSOLEX - MOBYLETTE
SACHS - CIAO - BRAVO
VESPA 50 CC - PEUGEOT
Vélos toutes marques

4, pl. des Ormeaux 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 26 37

Mme C. LOTTERIO-MONNAY

PÉDICURE MÉDICALE

reçoit sur rendez-vous

38, avenue du Gros-Chêne

ONEX

Tél. 93 54 59

**Pharmacie
du Petit-Lancy**

A. THEVENOZ, pharm.

28, route de Chancy
Service à domicile
Téléphone 92 16 68**CAFÉ-RESTAURANT
DE SAINT-GEORGES**

Son plat du jour soigné
Sa Fondue bourguignonne
Ses spécialités au fromage
Sa fameuse entrecôte sauce maison

U. et A. DE SANTIS

Ouvert le dimanche

10, av. du Cimetière Tél. 92 01 98
Jardin et jeu de pétanque

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENÈVE

1, chemin du Progrès

Téléphone 92 30 39

GIROD & PITTET

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

LA RASCASSE

FRÖHLICH-KOHLER

8, place des Ormeaux - Petit-Lancy

Tél. 92 27 86

**CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS
CHRÉTIENNE SOCIALE SUISSE**

Ville de Lancy AVIS OFFICIELS

LEVÉE DU VERRE

Dès le mois d'octobre, notre Commune continuera à procéder mensuellement au ramassage du verre, en collaboration avec la maison Débaravite, entreprise de récupération à but social, selon le programme suivant:

Quartier des Palettes: angle immeuble 1-3, ch. des Palettes.

Quartier des Pontets-Prallie: devant immeuble 3-3 bis, ch. des Pontets les lundis 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1er et 15 décembre.

Grand-Lancy Village: parking côté poste, place du 1er-Août les mardis 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre.

Quartier de la Caroline: vers la Migros (devant la banque UBS) - Angle av. Bois-de-la-Chapelle - ch. Caroline les mercredis 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre.

Petit-Lancy Centre: sur le trottoir près de la poste place des Ormeaux les jeudis 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.

Quartier Tivoli: devant immeuble 1-7, ch. Fief-de-Chapitre - Angle ch. Fief-de-Chapitre-route

de Saint-Georges les vendredis 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

La veille de ces levées, un panneau sera apposé à ces emplacements indiquant «Verres, ramassage demain». Afin d'éviter tout accident, les citoyens sont invités à déposer les verres le **jour-même du ramassage**. En aucun cas, ce travail n'incombe aux concierges d'immeubles.

ATTENTION !

Les flacons devront être rincés, débarrassés de leurs bouchons, collerettes métalliques ou de leur dispositif de fermeture. D'autre part, il est demandé de séparer tous les verres de leur emballage (carton, cornet, plastique, etc.).

LEVÉE DU PAPIER

Celle-ci aura lieu tous les derniers lundis de chaque mois au bénéfice de l'Institution Foyer Handicap.

D'ores et déjà nous vous remercions de participer à cette campagne de récupération.

Le Conseiller administratif délégué
Ch. Babel

APPELS URGENTS

POLICE-SECOURS : tél. 117.

POMPIERS : tél. 118.

POLICLINIQUES universitaires de chirurgie et de médecine (pour personnes économiquement faibles domiciliées en ville) et urgences, téléphone de jour et de nuit : 46 92 11.

SERVICE D'URGENCES de l'Association des médecins : tél. 20 25 11 (service privé pour urgences seulement).

CHIROPATICIENS : service d'appel pour urgences, tous les jours de 9 h. à 11 h. ; dimanches et jours fériés de 8 h. à 10 h., tél. 21 13 16.

AMBULANCES : rue de Bourgogne 6 C, Charmilles (44 11 93) ; av. Calas 20, Champel (47 24 11) ; rue Godefroy 11 (37 73 40) ; rue de Lyon 34, quartier de la Servette (45 14 20) ; rue Alcide-Jentzer 9 (20 10 01).

SERVICE HÉLICOPTÈRE de la protection civile, tél. 41 35 35.

PERMANENCE de Cornavin (rue du Jura 1-3, tél. 45 45 50). Médecine - chirurgie - radiologie. Jour et nuit.

PERMANENCE des Eaux-Vives (rue du Nant 4-6, tél. 35 55 50). Médecine - chirurgie - radiologie. Jour et nuit.

PERMANENCE médicale de la Servette, rue J.-R. Chouet, tél. 33 70 00. Ouvert jour et nuit.

PERMANENCE médicale à Meyrin (1, Champs-Frêchets) : tél. 41 54 50, jour et nuit.

PERMANENCE médico-chirurgicale, 29, rue Rousseau, tél. 31 21 20. Ouvert jour et nuit.

CLINIQUE et permanence de l'Arve, av. Cardinal-Mermillod 1, Carouge, tél. 43 00 50. Médecine - chirurgie - radiologie - analyses. Ouverte jour et nuit.

ASSOCIATION DES MÉDECINS-DENTISTES DE GENÈVE, service de soins d'urgence de 9 à 12 h. et de 16 à 18 h., Werner Bieri, 5, rue Carqueyron-Avanchet Parc, tél. 96 19 56.

PERMANENCE DENTAIRE DE MALOMBRE (urgences et tous soins), 5, chemin Malombré, tél. 46 64 44. Ouvert 24 heures sur 24 - SERVETTE (urgences et tous soins), 60, avenue Wendt, tél. 33 98 00. Ouvert dès 7 h. 30 à 20 h.

SERVICE D'URGENCE DENTAIRE (29, rue du Rhône, tél. 21 60 22). Jours ouvrables de 8 h. à 18 h. ; samedi de 8 h. à 12 h.

URGENCES DENTAIRES NOCTURNES du Lignon 34, de 22 h. 15 à 6 h., tél. 96 30 90.

Soulager la vieillesse et les handicapés

Luttant systématiquement contre la dispersion des efforts et l'éparpillement des services, Pro Infirmis et la Fondation pour la vieillesse de Genève (Pro Senectute) se sont unis dans un triple champ d'action, collaborant dans l'intérêt de leurs clients et de la collectivité : consultations des amputés, vacances pour personnes âgées et handicapées, fourniture de moyens auxiliaires tels que fauteuils roulants.

Encouragées par le succès de ces premières expériences, les assistantes sociales des deux services envisagent désormais une collaboration concrète dans d'autres domaines : hospitalisation à domicile, service des aides familiales, organisations de vacances et de loisirs pour handicapés graves, possibilités de placement et qualité des pensions ou des maisons d'accueil.

Consultation sociale pour amputés

A l'Hôpital cantonal de Genève, la nécessité d'une aide sociale plus suivie s'était fait sentir pour les amputés contrôlés ambulatoirement. On fit appel à Pro Infirmis, service spécialisé. Comme beaucoup des patients étaient en âge d'AVS, donc dépendant de la Fondation pour la vieillesse, l'idée fit son chemin : une seule assistante sociale, choisie parmi l'équipe de Pro Infirmis,

est à disposition des patients de tous âges, et au service des deux organisations. Depuis une année déjà, le système fonctionne à la satisfaction générale.

Des vacances pour les handicapés ?

Oui, c'est parfaitement réalisable, mais cela requiert une minutieuse préparation et un important personnel spécialisé pour aider les participants. Un groupe de travail Pro Senectute-Pro Infirmis s'est constitué.

Solutions durables

Depuis longtemps, Pro Infirmis avait un service de prêt de moyens auxiliaires (fauteuils roulants, cannes, etc.). Les usagers en étaient souvent des personnes âgées, qui conservaient l'appareil pendant des années, alors que le prêt ne devrait pas, dans la règle, excéder trois mois. Dans ce domaine également, grâce aux possibilités de financement de moyens auxiliaires offertes par la Fondation pour la vieillesse, la collaboration s'est instaurée. Chaque personne en âge d'AVS, aidée d'abord par Pro Infirmis, reçoit ensuite la visite d'une assistante sociale de la Fondation pour la vieillesse qui l'aide à trouver une solution durable. R. de P.

LE TUBE DE L'ANNÉE

BARCO COLORRANGER est équipé du nouveau tube cathodique "precision in line", avec masque à fentes. Plus de réglage de convergence, rendement de détails égal sur la totalité de l'écran.

BARCO COLORRANGER le premier portable couleur, multinormes sans convertisseur (Pal + Secam)

- 16 touches électroniques "Sensor"
- 5 curseurs de réglage
- contrôle automatique des fréquences
- finition blanche ou marron, avec revêtement simili cuir et poignée rabattable
- en stock, livrable de suite
- dimensions: H 44 cm, L 65 cm, P 44 cm, poids 25 kg

PRIX NET Fr. 2.995.- (ou location)



SELECTION PERMANENTE DES DERNIERES NOUVEAUTÉS MONDIALES



chaines haute fidélité
chaines compactes (dès Fr. 500.-)
enregistreurs à cassette
radios portatives
téléviseurs noir/blanc ou couleur (location)
magnétoscopes portables
(tous ces équipements sont en stock)

conseils techniques
installations
service après-vente
agent de Bang et Olufsen

Visitez notre magasin-exposition
ouverture: 9 h. - 12 h. et 13 h. 30 - 19 h. samedi 9 h. - 12 h.

TELECOLOR

28, chemin de la Vendée
Petit-Lancy - Tél. 92 41 26 / 92 39 02



Bus 22
facilités de parking

Michel Dallinge
GYPSERIE-PEINTURE

40, ch. du Banc-Bénil
Petit-Lancy Tél. 92 31 49

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
LANCY CENTRE
(côté av. Louis-Bertrand)

L. BUGNO

Petit-Lancy Tél. 92 24 54

Boulangerie-Pâtisserie
Pierre Maillard

Ses gâteaux aux noix

Tél. 92 20 87
38, route de Chancy Petit-Lancy

Robert Berner
CHARPENTE - MENUISERIE

Avenue Grandes-Communes 14
PETIT-LANCY
Tél. 92 39 33

Rue Vieux-Canal 5
CAROUGE
Tél. 42 29 50

J.C. BOIMOND

Révision de moteurs
Autos - Motos

ALÉSAGES - PLANAGES

26, rue du Vieux-Billard
Tél. 28 90 20

BRASSERIE - RESTAURANT
LANCY-PARC
M. et Mme GASSER

Tél. 92 72 44
Trois Jeux de quilles automatiques

Entreprise générale de marbrerie
J.-P. Gailloud

77, route de Saint-Georges
1213 PETIT-LANCY
Tél. 92 85 28

MARBRERIE - TAILLE DE PIERRE
ART FUNÉRAIRE - ETC

S. SELLA & FILS

Gypserie-Peinture
Petite maçonnerie

PETIT-LANCY Téléphone 92 17 74

Chez DOMINIQUE
Café-Restaurant de la Petite-Vendée

Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie
Spécialités de pains parisiens

Quincaillerie de la Jonction

« Chatterie Nouvelle »
Mme M. PUGIN
ancienne assistante vétérinaire

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MARBRERIE

E. BAUQUIS

MAISON FONDÉE EN 1883

18, AVENUE DU CIMETIÈRE
(en face du cimetière)

1213 PETIT-LANCY

TÉLÉPHONE (022) 92 15 69

MARBRE



GRANIT

Entreprise du Bâtiment

J. E. PERRET & CieRue Daniel-Gevril 17
1227 CAROUGE (Genève)
Téléphone 42 00 30Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres**Werner BUCHI**18, av. du Petit-Lancy
Téléphone 92 30 46

FERBLANTERIE-PLOMBERIE

Installations sanitaires

Fernand BARBEYChemin de l'Epargne 4
Petit-Lancy Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE

DES ORMEAUX

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

Robert
dentand
Teinturier

GRAND-LANCY Tél. 42 23 26

**ENSEIGNES
DECORA**

DÉCORATION

MICHEL CHILLIER

5, rue Bergalonne

Tél. 21 13 14

Entreprise générale du bâtiment

Maçonnerie

R.-C. SICILIA21, chemin des Recluses 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 30 45CHEMINÉES DE SALON
FUMISTERIE INDUSTRIELLE**Paul Veillard**

Boulangerie - Pâtisserie

4, chemin Claire-Vue

Tél. 92 16 64

tél. 92 01 37
28, ch. de la vendée
1213 petit-lancy**Association Foyer-Handicap**

Rappelons que Foyer-Handicap est une institution genevoise de caractère privé, la seule qui s'occupe à Genève de gérer des foyers pour des personnes adultes qu'un grave handicap physique rend dépendantes. Son but est de favoriser, par une action pratique, l'intégration de ces personnes dans notre communauté, en leur fournissant un cadre de vie aussi normal que possible, grâce à des loyers insérés dans des bâtiments locatifs.

En 1974, les dépenses (Fr. 486 436.—) ont été financées à 40% par la participation des pensionnaires aux frais d'exploitation; 34% par des subventions des organismes officiels et privés, notamment l'Office fédéral des assurances sociales, l'Etat de Genève, la Loterie romande et la Ville de Lancy; et 26% par des dons et parrainages (y compris les actions spéciales comme la vente de bougies et la récupération du papier).

Les frais administratifs se sont élevés seulement à 0,3%, ce qui a été possible grâce aux très nombreux concours bénévoles que Foyer-Handicap reçoit de tous côtés.

**FOYER-HANDICAP
OUVRE UN NOUVEAU FOYER**

En février 1976, un nouveau Foyer pour personnes handicapées viendra compléter l'équipement médico-social de Genève. L'aménagement de ce centre bénéficiera de subventions de la part de l'Office fédéral des assurances sociales et de l'Etat de Genève. Une aide, néanmoins, est demandée au secteur privé pour compléter ces subventions et il est donc utile d'examiner les motifs qui ont poussé Foyer-Handicap à prendre la décision d'ouvrir un second foyer, semblable à celui du Petit-Lancy, inauguré en 1971.

Union suisse des Amies de la Jeune Fille

L'année 1974 a apporté quelques changements dans le comité de la section de Genève.

Le comité a procédé à la révision des statuts et a décidé d'adhérer au « Groupe genevois de coordination pour l'accueil et l'hébergement des jeunes ».

En effet devant les problèmes qui se posent aujourd'hui, il est important que de petites sections, comme la nôtre, ne travaillent pas dans l'ombre, mais s'associent à des organisations faitières.

La gare : 19.168 personnes aidées et renseignées (par les A.J.F. et l'ACISJFS); 2.913 assistances ont été données par les agentes de la gare, contre 1820 en 1973. Si ce chiffre a considérablement augmenté, cela provient en grande partie des nouvelles prescriptions concernant les travailleurs étrangers. Dans ces situations délicates (expulsions, refoulements) la douane ou la police font souvent appel aux connaissances linguistiques de Mmes T. Rodriguez et A. Pellacani. Elles jouent non seulement un rôle d'interprètes, mais humanisent des situations parfois dramatiques. Nous regrettons que nos moyens financiers ne nous permettent pas de venir en aide dans des cas de détresse et espérons trouver bientôt une solution à cette situation alarmante.

Le Bureau de placement : les nouvelles prescriptions entrées en vigueur le 1er août 1974 et concernant la main-d'œuvre étrangère — donc également les jeunes filles au pair venant de l'étranger — ont été un coup très dur pour notre bureau de placement. Si Mlle H. Zähler a encore pu placer 25 jeunes filles étrangères et 40 Suissesses (total 65) et donner 625 renseignements, de très nombreuses demandes venant d'Irlande, d'Allemagne et des pays nordiques n'ont plus pu être satisfaites. Nous espérons vivement que cette période de transition prendra bientôt fin et sommes particulièrement reconnaissants à Mlle Zähler de bien vouloir l'assumer.

Le Foyer Henri-Dunant : a logé 151 pensionnaires (38 suisses, 113 étrangères) dont : 106 étudiantes et 45 travailleuses, 723 passantes (79 suisses, 644 étrangères).

Pourquoi un nouveau Foyer ?

Pour réduire, d'une part, la liste d'attente du Foyer du Petit-Lancy : en 1974, sur 18 demandes reçues, 5 seulement ont pu être satisfaites.

Pour aider, d'autre part, à dégager la Clinique Beau-Séjour en recevant les patients qui ont terminé leur traitement mais qui, faute de pouvoir rentrer chez eux ou être placés, occupent des lits dont on a un besoin urgent pour accueillir des personnes atteintes de lésions de la moëlle épinière. Or, sans soins immédiats, un accidenté voit ses chances de réadaptation gravement compromises.

A qui est-il destiné ?

Ce nouveau foyer accueillera des hommes et des femmes, âgés de 20 à 55 ans, et atteints de handicaps physiques divers — paraplégiques, tétraplégiques, infirmes moteurs cérébraux, cas de sclérose en plaque, etc. — qui les rendent dépendants de 50% à 100%.

Où sera-t-il situé ?

Au Grand-Lancy, à l'avenue du Curé-Baud, dans un complexe d'immeubles locatifs HLM actuellement en construction. Il comprendra : 14 studios et 4 chambres; tous les services de base nécessaires (soins infirmiers, repas, physiothérapie); un atelier d'occupation; et un service de loisirs.

Une nouveauté importante : quatre appartements contigus à des studios occupés par des pensionnaires ont été réservés pour les familles qui souhaiteraient ne pas être séparées. Le foyer assurera également divers services aux personnes âgées pour lesquelles la Ville de Lancy a réservé des logements dans le même immeuble. R. de Paoli

Les étudiantes étant en majorité, les vacances créent des vides plus accentués qu'au temps où les apprentis et les travailleuses étaient en majorité.

Le Foyer accueille également 3 jeunes filles qui lui sont confiées par les services du Tuteur général et une par la Protection de la Jeunesse, les quatre sont apprenties et ne posent pas de problèmes. Le manque de personnel ainsi que le départ de Mme Moor ont été très ressentis dans le bon fonctionnement de la maison. Mlle Ege de Zurich a bien voulu, à plusieurs reprises venir aider ou remplacer la directrice Mlle Neher.

Nous tenons enfin à exprimer notre reconnaissance aux personnes qui nous soutiennent par leurs cotisations ou leurs dons, à l'Etat de Genève, à la Ville, à la Loterie romande et aux CFF pour l'aide qu'ils nous apportent sous forme de subventions. Ces soutiens nous sont des plus précieux.

Nous comptons actuellement 136 membres.

Le Comité : Président d'honneur : Mme Jean Sarasin; Présidente : Mme E. Egger; Vice-présidente : Mme J.-P. Pictet; Trésorière : Mme Cl. Empeyta; Secrétaire : Mme G. de Budé; Membres : Mmes H. Berger, E. Blanc, J. Gagnebin, J. Malche, E. de Muralt, A. de Roulet, M. Sauty, F.-P. Schwab.

Présidente : Mme E. Egger, 27, av. des Morgines, 1213 Petit-Lancy (tél. 92 57 06).

CCP 12-1450

Service d'accueil à la gare : de 7 h. 30 à 22 h. Tél. 32 00 90 assuré à 9 h., 11 h., 17 h. et 20 h.

Bureau de placement : 8, rue Vignier, 1205 Genève (tél. 20 76 30), lundi, mercredi, jeudi, 8 h. 30-11 h. 30, 14 h. 00-17 h. 00.

Foyer Henri-Dunant : 8, rue Vignier, 1205 Genève (tél. 25 12 44).

Une vente aura lieu le 16 octobre 1975 à la Salle communale du Petit-Lancy, pour financer l'œuvre de la gare et le Foyer-Handicap du Petit-Lancy.

Installations sanitaires et
ferblanterie
Appareils ménagers**P. FORNARA**

succ. de R. Passello

8-10, place du Marché
Téléphone 42 02 41
Travaux d'entretien et de
réparationsTransport de sable
et gravier**Ch. MARTIN**

Rte du Pont-Butin 51 b Tél. 92 16 23

Jean-Pierre TADDEOENTREPRISE COUVERTURES
BATIMENTSRue Charles-Cusin 2
Tél. 31 56 46
Confignon tél. 42 21 34

MARBRERIE - SCULPTURE

M. GAILLOUD
Diplômé à l'Exposition Internationale
de 1938
Maison fondée en 1927**JEAN MORET-GAILLOUD succ.**Route de Saint-Georges 75
1213 PETIT-LANCY - GENÈVE
Tél. 022/92 16 24**Charles BERTOLINI**

PAPIER-PEINT - PEINTURE

1, avenue des Morgines
Téléphone 92 51 44

Tous les marbres et granits

CASSANIav. du Cimetière St-Georges
Tél. 92 22 15CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
SPÉCIALITÉ DE RESSORTS**L. NAVILLE**

Petit-Lancy Tél. 92 26 14

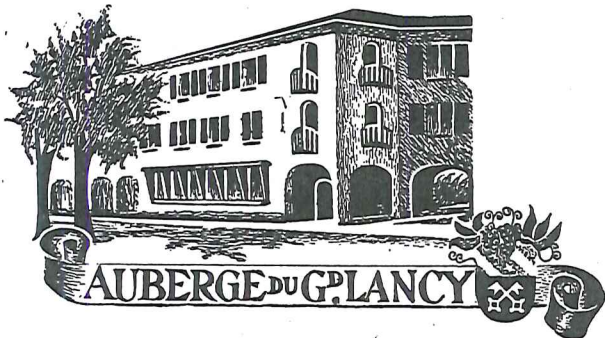
Clarence Coiffure

Biosthétique - Parfumerie

Salon unisex

Fernand Morerod

Ferblanterie



Florian Bürki
est à votre disposition pour
satisfaire vos désirs
gastronomiques



à votre service...

■ 23, rue des deux-ponts jonction
tél. 21 26 50

■ 22 bis, rue de saint-jean saint-jean
tél. 44 89 70

Spécialités à la carte
Plats du jour

☎ 42 35 15 Fermé le dimanche
66, route du Grand-Lancy
1212 Grand-Lancy

AUBERTINAZ
+ **BALLIGER**

Tondeuses à gazon JACOBSEN
Machines et outils pour pelouses,
parcs et jardins
Vente, entretien et réparation

68, Ancienne-Route 1218 Grand-Saconnex
Genève - Téléphone 34 01 47

Menuiserie - Charpente
Gérald Bosonnet

2, ch. Solitude Petit-Lancy
Tél. 92 16 13

Flury

Marbre - Granit

79, route de St-Georges
1213 Petit-Lancy Tél. 92 17 03

Mme Jacqueline Ecabert
PÉDICURE MÉDICALE DIPLOMÉE

reçoit sur rendez-vous
Tél. 92 75 57

36, av. du Gros-Chêne 1213 ONEX

GARAGE CAROLL
Max et Marcel ALBRECHT

AGENCE OPEL 
Neuves & Occasions

Centre Commercial Caroll Tél. 92 37 32
Chemin de la Caroline 18a - 1213 Petit-Lancy

Gypserie - Peinture

Eric Schürch

Maîtrise fédérale

Bd Pont-d'Arve 61
Tél. 29 55 80
1211 Genève 4 - Plainpalais

Cordonnerie
LANCY-PARC

Ultra-moderne
Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile
A. BROYE
Téléphone 92 61 58

Histoire de fanfare...

Eh bien ! Oui il faut en parler de notre fanfare qui, à peine de retour d'un week-end dans la banlieue dijonnaise ou eut lieu une rencontre champêtre avec la musique sœur de CHENOVE, se trouve donc en plein dans le « bain » des promotions.

C'est d'abord la fête des élèves musiciens qui, formés par d'excellents professeurs, sont pour la plupart d'entre eux promus soit au degré supérieur, soit au rang de musiciens, donc membres de la Société encadrée de son dynamique Président M. Armand Python.

C'est ensuite les promotions scolaires qui ont débuté le samedi par la fête des écoles enfantines sous un soleil radieux à la grande joie de tout ce petit monde.

Et voilà le dimanche... Alors que les vannes de Verbois sont ouvertes toutes grandes, les écluses du ciel décident d'en faire autant. Et c'est le déluge ; la confusion causée par cette attaque surprise est de courte durée, car nos autorités et les organisateurs qui ont les pieds dans l'eau,

mais bien sur terre décident : « on y va » ! Et hop ça repart : le cortège et la pluie ! Après tout, sage décision et c'est tantôt les rantanplans des tambours de Nyon ou de Lancy, tantôt les flonflons de la fanfare sous l'experte direction de M. Maurice DUCRET qui permettent aux élèves des écoles primaires de présenter aux parents et au public un cortège pas comme les autres, mais d'une originalité carnavalesque d'une extrême bienvenue.

Alors que dans le parc de la mairie cette foule juvénile se presse autour de verres de sirop aux teintures rouge framboise et jaune citron, les musiciens sont conviés à une réception offerte à la mairie par les autorités où d'aimables paroles sont échangées.

Que ces quelques lignes apportent encore la gratitude de la fanfare et les sincères remerciements aux autorités et organisateurs de ces belles fêtes de promotions. Puissent-elles ne pas être les dernières !

R.H.

Lancy Sports F.C.

NOUVEAU COMITÉ 1975-1976

Le mercredi 2 juillet a eu lieu notre assemblée générale. Devant une cinquantaine de membres, le comité suivant a été élu pour une année :

Président : M. J.-L. Chillier ; Vice-présidents : MM. Ed. Barrillier et Ph. Thévenoz ; Trésorier : M. Y. Biolley ; Secrétaire : M. B. Cuennet ; Membres adjoints : MM. Conterio et P. Gonin ; Président juniors : M. Jaccacia.

En outre une commission juniors a été constituée, comprenant le président juniors ainsi que : MM. D. Thévenoz et Badoux ; et une commission sportive formée de : MM. P.H. Thévenoz, H. Gillet et P. Gonin.

Pour cette nouvelle saison, nos 1ère et 2e équipes joueront alternativement chaque dimanche à Florimont.

Nous prévoyons le début des matches aux alentours de 9 h. 30. Notre 3e équipe est inscrite pour le samedi après-midi.

Vous pouvez vous procurer vos cartes de membres supporteurs chez Biolley-Sports, Centre commercial de Caroll au Petit-Lancy. Pour la modique somme de Fr. 30.— par année, vous deviendrez membre supporter du Lancy-Sports et vous pourrez assister tous les dimanches à votre sport favori. Au cas où vous auriez beaucoup de sympathie pour nous, vous avez la possibilité de devenir membre du Club des 100, en nous versant la somme de Fr. 100.—.

Coup de chapeau !

Depuis le retour du F.C. Lancy en 2e ligue, l'entraîneur heureux que je suis, a été suffisamment loué et félicité pour que la vedette de cette page appartienne aujourd'hui aux artisans anonymes qui ont couronné cette âpre lutte que fut le purgatoire du F.C. Lancy, en 3e ligue.

Permettez-moi donc, chers lecteurs, (souvent absents autour du stade pour des cas de force majeure !!!), de vous faire découvrir très sommairement les héros de cette campagne 1974-75.

Aucune équipe ne peut prétendre à un titre suprême sans un excellent gardien, c'est pourquoi

il nous a fallu, en quelque circonstance, toute l'agilité de Sylvain Charon au premier tour et la tranquille assurance d'un gardien chevronné, pour les matches décisifs de fin de championnat et des finales, notre ami Philippe Bertin se montre impérial.

Une équipe qui doit gagner chaque partie doit s'appuyer sur une défense intraitable. Chaque élément doit jouer dans le seul intérêt de l'équipe et son rôle passe souvent inaperçu aux yeux des spectateurs. En effet, un bon placement et un sens aigu de l'anticipation évitent souvent des interventions, certes spectaculaires, mais en général irrégulières et dangereuses. Dans cet état d'esprit, les anciens, MM. N. Leuenberg, B. Dupont, G. Hettich, G. Thévenoz et notre capitaine, C. Jacquet, ont réalisé une saison exemplaire dans leur rôle ingrat de défenseurs. Leurs prestations ont facilité l'introduction de jeunes espoirs de notre club qui se nomment Fahg, Richoz, Schopfer, Duvanel et Jenny.

Notre milieu de terrain, grâce à l'abattage, le métier et les « coups de gueule » de J.-P. Henry, l'exemple, la virtuosité, le coup d'œil de J.-M. Schaller et les grandes possibilités de deux authentiques espoirs, A. Moullet et J.-M. Goy, nous a souvent permis de faire la différence, face à nos adversaires.

Nos attaquants de pointe avaient la responsabilité de concrétiser par des goals les efforts collectifs de notre ensemble. Je dois dire qu'ils ont rempli leur mission avec brio. Les trois goals marqués par match, sur nos 23 rencontres officielles, le confirment. Les débordements et dribblings d'Yves Gallay et de Bruno Haussener resteront, pour les défenseurs adverses de 3e ligue, de bien mauvais souvenirs. Les crochets et la frappe de balle de J.-L. Ducret ainsi que la puissance et le courage de P. Wassmer ont contribué à la réalisation d'un grand nombre d'occasions souvent décisives.

Coup de chapeau aussi à mon coach Emaldi, à P.-H. Thévenoz, J.-L. Breda et W. Giovanzana, leur présence et leur aide furent pour tous des atouts précieux dans notre réussite.

Mamans

Le service de soins infirmiers à domicile de la Croix-Rouge genevoise met à votre disposition

POUR VOTRE BÉBÉ

une consultation de nourrissons par l'infirmière du quartier :

pour le Grand-Lancy

tous les jeudis de 14 à 16 h. au Service médico-social de l'Ecole des Palettes ;

pour le Petit-Lancy

tous les mardis de 14 à 16 h. dans la petite salle au 1er étage de la Salle communale du Petit-Lancy.

Ces consultations gratuites et tout à fait libres sont organisées dans un but préventif, pour répondre à vos questions et suivre le développement de votre enfant.

Pour tout renseignement complémentaire, tél. 43 67 29 entre 11 h. et 12 h.

Samedi 11 octobre 1975, Vente Paroisse Protestante du Petit-Lancy, Salle communale du Petit-Lancy

Dès 9 heures : Marché aux fleurs + légumes, tombola, Marché aux puces.

Le soir, dès 19 h., Repas genevois, Concert de la Fanfare de Lancy à 17 h. 30.



Bicyclettes
Soléxline

AGENCE MOBYLETTE - VELOSOLEX
CYCLES A. POCHAT Grand-Lancy Tél. 42 23 88

Maillard

ENSEIGNES
SÉRIGRAPHIE
DÉCORATION

Route du Grand-Lancy 59
1212 Grand-Lancy
Tél. 43 66 80

TÉLÉVISION SECOURS

Dépannage rapide
Sonorisation
Abonnement réparations

Dominik LAUPER
Tél. 52 33 30 - 57 33 30

250, route de Chancy
1233 BERNEX

Aux 4 saisons

Primeurs

A. MULLER

46, route du Grand-Lancy
Tél. 43 67 43

Equipement électrique, électronique et diesel des automobiles

Marc Millet S.A.

47, rue Prévost-Martin
GENÈVE
Tél. 25 78 91

Services Bosch, Scintilla, Lesto
Blaupunkt, Duco-France, Zenith

Paul PAULI

Horticulteur - Fleuriste

1212 Grand-Lancy
Place du 1er-Août
Tél. 42 25 48

Vins en gros

C. Berthoud & Cie S.A.

Pont-Rouge - Lancy - Genève
Tél. 43 44 45 et 42 49 13

Dépositaire de la maison

A. ORSAT S.A. - MARTIGNY

Visserie - Boulonnerie - Outillage

Dépôt INBUS - VERBUS - STAHLWILLE

E. BISCHOF

6a, chemin du Clos 1212 Grand-Lancy
Tél. 43 66 22

DANS VOTRE QUARTIER
LA ROUTE A IMAGES



LA NEUCHATELOISE

Compagnie suisse
d'Assurances générales

AGENT GÉNÉRAL

Lucien ORELLI

18, Teraillet

1204 GENÈVE

Transport

Accidents

Responsabilité
civile

Véhicules
à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage
incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux
et fourrures

Machines

Vie

Pour toutes vos
assurances
adressez-vous à
notre collaborateur :

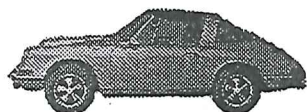
Humbert PIROTTA
11, av. Morgines
1213 Petit-Lancy
Tél. privé 92 01 49
prof. 21 03 11

E. POUIGNIER

Fleuriste

Av. des Communes-Réunies 86
Tél. 42 94 15
1212 GRAND-LANCY

Ouvert le dimanche matin



GARAGE
ALAIN ZURCHER
Grand-Lancy
Tél. 42 34 73



PAPETERIE
FOURNITURES DE BUREAU

J. FRUTIGER

1212 Grand-Lancy
5, place du 1^{er} Août Tél. 43 01 11

BOULANGERIE - PATISSERIE

J. Terrier

Tea-room

Tél. 42 26 23
Route du Grand-Lancy Grand-Lancy

CAFÉ-RESTAURANT DU CARREFOUR

M. et Mme POCHAT, nouveaux propriétaires
Téléphone 42 23 16
2, av. des Communes-Réunies Grand-Lancy

Le chef vous propose son

Filet de Bœuf Nanar

Entrecôte Poivre flambée

Emincé au Curry

Grenadin de Veau au Paprika

et ses Menus spéciaux
sur commande

Salle pour Banquets

Groupe de Dames et Mères de famille

CENTRE MARIGNAC

Responsable: Marg. Pittet, 11, Grand-Lancy,
1212 Grand-Lancy — Tél. 42 33 11.

Nos trois principales activités de l'année, soit
de septembre à juin sont: la gymnastique, le
crochet-tricot et la couture.

Gymnastique moderne

Professeur diplômé: Mme Shorrock.

Tous les lundis, deux cours, l'un de 14 à 15 h.,
l'autre de 15 à 16 h. Salle de gymnastique du
Grand-Lancy (garderie d'enfants assurée pour le
premier cours).

Prix: Fr. 30.— les 10 leçons.

Appropriée à notre temps, la gymnastique mo-
derna est composée d'une synthèse de différents
éléments dont: l'éducation du mouvement, la res-
piration, le rythme. La gymnastique moderne
n'est pas qu'un travail corporel momentané, bien
plus, elle aide l'homme, vivant dans un environ-
nement difficile et agité à retrouver son rythme
personnel et contribuer ainsi à un élément es-
sentiel: son bien-être et son épanouissement.

Cours de crochet-tricot

Professeur: Mme Novelle.

Centre Marignac. Le mardi après-midi de 14 à
16 h. Le mercredi soir de 20 à 22 h.

Prix: à choix, 10 leçons à Fr. 5.— la leçon ou
cotisation annuelle de Fr. 50.— pour participation
hebdomadaire de septembre à juin.

AUTRES ACTIVITÉS

Cours de courtpointières

Professeur: Mme Jaunin.

Centre Marignac (grande salle). Deux fois par
année. Confection de rideaux, lambrequins, cou-
vre-lits, coussins, abat-jour.

Trois mardis de suite: l'après-midi de 14 à
16 h., le soir de 20 à 22 h.

Prix établi selon le nombre de personnes.

Cours de couture

Lundi soir de 20 à 22 h., mercredi après-midi
de 14 à 16 h.

Payable par trimestre. 1^{er} et 2^e trimestres:
Fr. 65.—; 3^e trimestre Fr. 47.—.

Ecole des parents

Mise en commun, débats (selon décision du
groupe pour le choix des thèmes).

Fédération Romande des Consommatrices

Sujets susceptibles d'intéresser les ménagères
(selon décision du groupe, pour le choix des
thèmes).

Loisirs

Conférences, audio-visuel, films, soirée fon-
due, soirées théâtre.

Groupe culturel de Lancy

L'année s'est terminée par un concert de Lise-
lotte Born, clavecin et Guy Maillard, basson.

Les concerts ont été suivis moyennement. Trois
cents personnes se sont annoncées pour rece-
voir nos programmes avant chaque concert et le
programme général de la saison. Nous aurions
désiré davantage d'abonnements de soutien. Leur
prix avait été fixé à Fr. 100.—. Les billets étaient
vendus Fr. 8.— pour les adultes, et Fr. 4.— pour
les enfants, jeunes, étudiants et les personnes en
âge de bénéficier de l'AVS. Nous avons été par-
ticulièrement sensibles aux remerciements de ces
dernières qui nous ont dit combien elles appré-
ciaient de pouvoir bénéficier de nos concerts à
un prix très modeste et près de leur domicile.

En octobre, le Quintette de cuivres de Genève
se produira à l'église du Christ-Roi et en dé-
cembre ce sera au tour du chœur Alaudae et
du Convivium Musicum.

En janvier à la chapelle, Dominique Guignard
donnera un récital de Flûte, en février un récital

de Guitare classique par Herrera, en mars, le
Requiem de Gilles, chœur et orchestre sous la
direction de J.-L. Rebut. Cette œuvre sera enre-
gistrée par la Radio suisse romande. En mai le
Consortium Ricercari jouera à la chapelle. Plu-
sieurs de ces musiciens qui viennent jouer à
Lancy, habitent la commune.

Si vous désirez recevoir le programme gé-
néral de la saison et un programme détaillé avant
chaque concert, veuillez envoyer ce talon au:
Groupe culturel de Lancy, place des Ormeaux 1,
1213 Petit-Lancy.

Nom :

Adresse :

Remarques :

Abonnement de soutien saison 1975-1976 Fr. 100.—.

Un après-midi à la Garderie de l'Etoile

Aujourd'hui, c'est mon après-midi de maman-
gardienne. Chez les petits, Mlle Depierre est en
train de ranger les langes d'un bébé, tandis qu'un
autre, couché sur un baby-relax, attend impatiem-
ment son biberon.

Les petits jouent avec les animaux en peluche
et avec les petites voitures en plastique. Il y a
aussi quelques poussettes avec des poupées et
il est amusant de voir les garçons se disputer
les poupées avec les filles. Dans un coin de la
pièce, nous avons un beau matelas avec de ma-
gnifiques coussins en forme d'animaux qu'une
mère a cousus pendant les vacances.

Peu à peu, les enfants arrivent. Il y a quelques
pleurs quand leur maman s'en va, mais dans la
plupart des cas nous arrivons à les consoler as-
sez rapidement.

Tandis que Mlle Depierre reste avec les plus
petits, je passe avec les « grands » dans la salle
de jeux où voitures, tricycles et toboggans nous
attendent. Christine, Jean-Pierre, Steve et Adria-
no se mettent sur la balançoire; je les pousse
pour les faire aller plus vite et tous crient de
plaisir.

Tout à coup, une dispute éclate. Furieux que
quelqu'un ait osé toucher à sa voiture, le petit
Frédéric, rouge de colère, essaie de repousser
son agresseur qui ne lâche pas prise. Heureuse-
ment, un troisième, assis sur un tricycle et pé-
dalant de toutes ses forces arrive et tombe sur
les deux autres. Ce mélange de bras et de jam-

bes fait rire tout le monde et la paix est rétablie.
Bientôt, l'heure du goûter approche, mais avant,
il faut mettre tout ce petit monde au pot, et lan-
ger ceux qui sont mouillés; les petits ayant réus-
si à faire leurs besoins dans leur pot sont cha-
leureusement félicités, et montrés en exemple aux
autres. Ensuite, tout le monde est rhabillé.

Nous distribuons les tartines et veillons aux
bousculades des plus grands. Après les tartines,
le sirop; les plus petits l'ont dans leur biberon,
les grands boivent seuls et nous aidons les au-
tres; puis nous les ramenons dans la salle où
bouches et mains sont lavées. Tous sont mainte-
nant prêts pour de nouveaux jeux.

Les petits sont un peu fatigués et certains ré-
clament une attention particulière. Heureusement
à leur âge il est encore facile de les amuser. Ils
sautent sur mes genoux, l'un après l'autre, pen-
dant que je leur chante une petite chanson. Au
refrain, je les fais doucement glisser à terre. C'est
le cavalier qui tombe de son cheval. Le jeu leur
plaît beaucoup. Peu à peu, mamans ou papas
arrivent pour chercher leurs rejetons. Nous leur
disons au revoir et racontons aux parents ce que
les enfants ont fait. Pour moi, il est temps de
partir. J'aide Mlle Depierre à ranger les jouets
et à faire un peu d'ordre. Le plus difficile est
d'attraper mon fils et son ami.

C'est ainsi que cet agréable après-midi se ter-
mine pour nous.

M.-L. Santos

VISITEZ LE GARDEN CENTER DES PALETTES

OASIS DES PALETTES S.A.

VOUS Y TROUVerez: ENGRAIS - TERREAU - TOURBE - FUMIER PULVÉRISÉ - GRAND
CHOIX DE PLANTES DE DÉCORATION - ARBRES - ARBUSTES - CONIFÈRES - PLANTES
VIVACES - POTS EN TERRE CUITE ET ÉTERNIT - TOUT L'OUTILLAGE DE JARDIN
PLANTES POUR HAIES - OIGNONS A FLEUR 1^{er} CHOIX.

Spécialiste conseil sur place
Parking illimité angle av. des Communes-Réunies, ch. des Palettes, 1212 GRAND-LANCY
TÉLÉPHONE 71 10 71

Pharmacie NOYER

A. et M. NOYER, pharmaciens

Chemin des Palettes 3
GRAND-LANCY
Tél. 43 13 20

Livraisons à domicile

Camille Lorenzini

MENUISERIE - AGENCEMENTS

61, avenue des Communes-Réunies

Grand-Lancy - Tél. 42 39 84

héliogr a rmand p lainpalais
armand python

contre-calques, reprolar, polyfilms, photocopies

Privé : 11a, ch. des Semailles
1212 Grand-Lancy
Téléphone 43 11 91

Atelier : 15, rue des Voisins
1205 Genève
Téléphone 20 16 45

SERRURERIE

André VOLPE

1212 Grand-Lancy

Tél. 42 28 77

André DUPONT

et ses fils

Place du 1^{er}-Août 3
Tél. 42 33 14 - 42 43 46
Grand-Lancy

Maçonnerie - Béton armé
Gypserie - Peinture
Papiers peints

Gilbert KAUFFMANN

Installations sanitaires
Ferblanterie

2, place du 1^{er}-Août
Grand-Lancy - Tél. 42 37 75

... Pourquoi courir en ville

quand le spécialiste TV du
Grand-Lancy, 3, place du
1^{er}-Août (en face de l'église)
ne demande qu'à vous servir?

BELVISION TV S.A.

Tél. 43 26 22

Vente, location, reprise

Démonstration à domicile
sans engagement

Réparations en 24 heures

Restaurant Le Marignac

M. et Mme Henri COTTET

32, avenue Eugène-Lance
GRAND-LANCY
Tél. 022/42 98 28 (94 04 24)

Une cuisine soignée dans un beau cadre de verdure et de tranquillité. Salles et salons pour vos repas d'affaires et de fêtes de familles.

Chez nos voisins

Club gymnique et athlétique d'Onex

Le Club Gymnique et Athlétique d'Onex (CGA Onex), fort actuellement de plus de 400 membres, se trouvant de ce fait être le Centre de la gymnastique et de l'athlétisme d'Onex et environ, a le plaisir de vous informer qu'il a repris ses leçons et entraînements depuis le 1er septembre.

Les leçons ont lieu dans les locaux du cycle d'orientation « Collège du Marais » et à l'école d'Onex-Racettes, à Onex.

Gymnastique générale 18 h., lundi
Racettes - M. Schagen

Gymnastique artistique, 18 h., mercredi-vendredi
Marais - M. Furblur

Gymnastique hommes, 20 h., lundi
Racettes - M. Pettinaroli

Athlétisme (écoliers B), 18 h., lundi
Marais - M. Fragnière

Athlétisme (écoliers A), 18 h., jeudi
Marais - M. Frauchiger

Athlétisme (cadets B), 18 h., mardi-vendredi
Marais - M. Mouthon

Athlétisme (cadets A), 18 h., vendredi-mardi
Marais - M. Mottas

Athlétisme (juniors), 20 h., mercredi-vendredi
Marais - M. Andrié

Athlétisme (seniors), 20 h., mercredi-vendredi
Marais - M. Andrié

Athlétisme (vétérans), 18 h., mardi-jeudi
Marais - M. Sandoz

Athlétisme (féminins), 18 h., mercredi
Marais - M. Berdoz

Cotisations : Fr. 60.— par année ; maillot du Club : Fr. 15.— obligatoire.

Sous la direction de moniteurs qualifiés, vous pouvez, ainsi que vos enfants, assister à ces séances où l'entraînement, la pratique des mouvements de culture physique, l'athlétisme ainsi que le travail aux agrès, contribueront dans une large mesure au développement harmonieux de votre corps.

Les inscriptions sont prises à chaque leçon par nos moniteurs, qui se mettront volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Dans l'attente de vous rencontrer, Monsieur, Madame, nous vous prions d'accepter nos salutations les plus empressées.

Le Comité du CGA Onex

P.S. - Le CGA Onex est membre de la Fédération Suisse d'Athlétisme (FSA) et de la Société Fédérale de Gymnastique (SFG).

Tour pedestre d'Onex

Règlement - Invitation

Art. 1. - Le CGA Onex, société de gymnastique, d'athlétisme et de sports de la Ville d'Onex, organise le dimanche 19 octobre 1975, dès 13 h., à travers la Ville d'Onex, sa troisième course à travers Onex comportant des courses relais et individuelles.

Art. 2. - Ces épreuves sont soumises aux règlements de la Fédération Suisse d'Athlétisme (FSA). Elles sont ouvertes à tous les clubs et membres de n'importe quelle fédération sportive, ainsi qu'à toute la population.

Art. 3. - Les épreuves suivantes sont organisées, selon catégories, distances, horaires, et finances ci-dessous :

Individuels

Femmes/cadettes-écolières 1959-66
km env. 1.300 13 h. 00 Fr. 4.—

Femmes/seniors-juniors 1958...
km env. 1.800 13 h. 15 Fr. 5.—

Hommes/écoliers B 1964-65
km env. 1.300 13 h. 30 Fr. 3.—

Hommes/écoliers A 1962-63
km env. 1.300 13 h. 45 Fr. 4.—

Hommes/cadets B 1960-61
km env. 1.800 14 h. 00 Fr. 5.—

Hommes/cadets A 1958-59
km env. 3.100 14 h. 15 Fr. 6.—

Hommes/juniors 1956-57
km env. 4.400 14 h. 40 Fr. 7.—

Hommes/seniors 1955...
km env. 9.000 15 h. 10 Fr. 9.—

Hommes/vétérans 1942...
km env. 9.000 15 h. 10 Fr. 9.—

Hommes/populaires 1955...
km env. 4.400 14 h. 40 Fr. 7.—

Relais

Femmes/toutes catégories 1966...
km env. 1.800 16 h. 00 Fr. 10.—

Hommes/cadets B-écoliers 1960-64
200 m-150 m-300 m 16 h. 15 Fr. 10.—

Hommes/juniors-cadets A 1956-59
400 m-150 m-300 m 16 h. 30 Fr. 10.—

Hommes/seniors-vétérans 1955...
200 m-100 m 16 h. 45 Fr. 10.—

Remarque : la catégorie populaire est réservée aux personnes non-licenciées cependant, un non-licencié a le droit de s'inscrire dans une autre catégorie.

Art. 4. - Les inscriptions doivent être adressées au CLUB GYMNIQUE ET ATHLÉTIQUE D'ONEX, Case postale 117, 2113 Onex-GE, avant le 9 octobre 1975. Le nombre de participants ou d'équipes d'un club n'est pas limité. Aucune inscription tardive et aucune modification ne seront acceptées, sur place.

Art. 5. - La finance d'inscription est à verser au CCP 12-11169 du Club Gymnique et Athlétique d'Onex, à Genève-Onex, au moment de l'inscription.

Art. 6. - La remise des prix et challenges est prévue à 17 h. 30 sur place à Onex.

Art. 7. - Un jury d'appel composé d'au moins un juge-arbitre, de la FSA, sera formé et présidé par le Président technique du club organisateur.

Art. 8. - Toute réclamation devra être adressée au Président technique du CGAO dans le délai de 30 minutes après l'épreuve, par écrit et accompagnée de la somme de Fr. 20.— qui sera restituée si la réclamation est reconnue fondée.

Art. 9. - Le Club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Cependant, un service sanitaire sera néanmoins organisé.

Art. 10. - Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le jury d'appel.

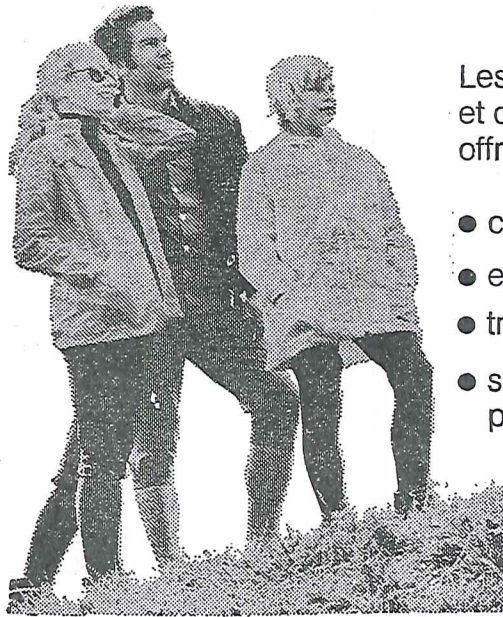
Art. 11. - Toutefois, si les besoins de l'organisation l'exigeaient, le CGA Onex se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Pour l'organisateur :

Jacques-Philippe Andrié

ORIGINAL
ERNST
SPORTSWEAR

POUR RESTER SEC SOUS LA PLUIE



Les vêtements tous-temps et de loisir ERNST vous offrent ces avantages:

- couleurs gaies
- exécution imperméable
- très solide
- se pliant en un petit paquet pratique

Nous vous présenterons volontiers dans notre magasin les vêtements tous-temps et de loisirs ERNST. Notre personnel spécialement formé se fera un plaisir de vous documenter sur la collection des vêtements de sport ERNST.

SCHICKLI SPORTS

Tél. 43 90 17
GRAND-LANCY
PARKING

angle av. des Communes-Réunies
59, route du Grand-Lancy

Constructions
métalliques

Aluminium

GUILLERMIN & Cie



1212 Grand-Lancy 2
Tél. 42 29 03

ENTREPRISE DU BATIMENT

Victor LORENZINI

Maçonnerie - Béton armé

52, avenue des Communes-Réunies Grand-Lancy Téléphone 42 78 90

TELECTRO

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. Parth

Téléphone (022) 42 24 66
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY

circulaires
stencils
photocopies
imprimés
adressage

PHOTOCOPIES + OFFSET

POT

76, Communes-Réunies
(Etoile Palettes)
Grand-Lancy ☎ 43 80 49

Café - Brasserie - Restaurant

EUROPAILLE

64, av. Eugène-Lance
Grand-Lancy - Tél. 43 22 23
Irène et Jean BIGLER, propr.
Restauration et mets de brasserie
Salle de sociétés
Fermé le dimanche
et le samedi dès 15 h.

Eric MAURER

Ebénisterie - Agencements

5, chemin du 1^{er} Août
1212 Grand-Lancy - Genève
Téléphone 42 82 19



Charrière & Vaucher



INSTITUT DE BEAUTÉ

Jacinthe



1816

14
agencestoutes
opérations
de
banquecaisse
d'épargne
genève

Corraterie 4

Etablissement genevois au service de l'économie genevoise

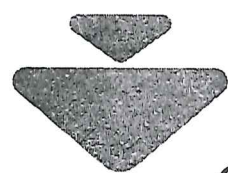
Membre de l'union des banques cantonales suisses

Garantie de l'Etat

ESCHLER-URANIA

« Urania Shop »

TOUT POUR VOTRE VOITURE

7, route de Saint-Julien
Tél. 43 64 05
31/33, rue des Deux-Ponts
Tél. 24 94 80Radio - Stéréo - Cassettes - Batteries
Porte-bagages - Housses - Tapis, etc.

Tokalon

Cosmétique de haute qualité

Votre agence au Grand-Lancy

Place du 1er Août
Tél. 42 50 80 (Parking)
Ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 16 h. 30
le mercredi jusqu'à 18 h. 30

AGENCE MOBILE : PETIT-LANCY

Cité Caroline
Mardi de 14 h. 50 à 16 h. 30
Jeudi de 15 h. 45 à 16 h. 30

Ferblanterie Léo Schneider

INSTALLATION SANITAIRE

Bureau et atelier :

ch. de la Chapelle
1233 BERNEX

Tél. (022) 57 17 48

ENTRETIEN DE TOITURES

Edouard Brun
& CieRégie
Vente et achat
d'immeubles, villas,
et appartements
Conseil immobilier
Placements
hypothécairestél: 35.19.60
7, rue Versonnex

Le Petit-Lancy

Par Pierre Bertrand, historien

C'est étonnant: il y a bien des gens qui croient que le Petit et le Grand-Lancy forment deux communes différentes. On s'y trompe en effet, car pour traverser l'une ou l'autre agglomération, il faut franchir l'Arve en deux points distants: à la Jonction à destination du Petit-Lancy, aux Acacias en direction du Grand-Lancy. S'il y a quelque possibilité, en voiture, de croiser ces destinations et, de la Jonction, se rendre au Grand ou, des Acacias de gagner le Petit, les transports en commun des trolleybus ont gardé les parcours traditionnels, mais avec des boucles plus élargies, qu'avaient au début du siècle, les tramways No 4 pour le Grand-Lancy et No 2 pour le Petit-Lancy. Et celui qui, en voiture encore, car à pied c'est plus rare de nos jours, traverse perpendiculairement entre Jura et Salève, les deux agglomérations par la route du Pont-Butin, lorsqu'il franchit le large, profond, boisé, agreste valon de l'Aire sur le tablier adroitement incliné et incurvé du pont dit des Deux-Lancy, il croit voir, avec le cours dessiné de cette rivière une limite naturelle appelant une limite politique.

Erreur, et de surcroît s'il y a tant au Petit qu'au Grand-Lancy, nombre d'écoles et nombre d'églises, autant de signes de vies communautaires distinctes, on ne trouve qu'une mairie, et cela au Grand-Lancy, l'ancien château construit par le diplomate Charles Pictet de Rochemont au début du XIXe siècle, peu après que le territoire lancéen eût été reconnu helvétique.

Une seule mairie, une seule administration municipale avec ses conseils, les deux Lancy forment une seule commune, et même plus, une ville de 20 000 habitants.

Il n'empêche toutefois que la rivière divise la ville en deux quartiers, comme le Rhône sépare Saint-Gervais de la Basse-Ville. Nous pour-

rons décrire la différence d'esprit qui subsiste encore un peu entre le Grand et le Petit-Lancy, îlots chacun dans une expansion qui les a plus ou moins débordés. Mais notre propos est tout autre, c'est d'évoquer les physionomies successives du Plateau du Petit-Lancy, à travers les siècles.

Il peut y avoir eu un établissement romain au Petit-Lancy. On a retrouvé un bracelet de bronze près de la chapelle protestante et, il y a deux ans, dans la propriété Bordigoni, des vestiges assez pauvres d'une baraque de bois avec des tuiles et des clous de l'époque romaine.

Pour le Moyen Age, nous sommes mieux renseignés. Le plateau était entouré d'une couronne de verdure, qui occupait le vallon de l'Aire et son cours jusqu'à l'Arve. Du nant Manant au bois de la Bâtie et sur les falaises du Rhône, la végétation était dense, et elle revenait entre Onex et Lancy jusqu'à la forêt de Gilly au bord de l'Aire et le long du Voiret. Sur le plateau glaiseux, des teppes, des tattes et des broussailles, et par endroits, où affleurait la nappe phréatique, des mouilles.

L'habitat était rare et le restera longtemps. Quelques petites habitations de paysans au lieu-dit en Sougey (les Saules) et qu'on appellera plus tard le Petit-Lancy-Dessus, et plus tard encore, au début du XIXe siècle, la Vendée. Plus bas, à la traversée de l'Aire par le chemin du Pont-d'Arve, une des maisons-fortes, quelques dépendances et un train de ferme de la famille noble patronymique de Lancy, avec un moulin sur la Drize. La plus ancienne mention de cette maison-forte (qui existe toujours, transformée, ancienne campagne Blondel) date de 1311, dans un texte des archives cantonales vaudoises.

La famille des nobles de Lancy, avec le titre de sénéchaux, possédait également une maison-forte au Grand-Lancy au lieu-dit les Crêts, emplacement primitif du village et de sa chapelle. Elle posséda, de plus, quelque établissement au bois de la Bâtie, au-dessus du cours de l'Arve. Mais en 1318, l'évêque, d'entente avec le comte de Genevois, remet ce bois et ce fief à Girard de Ternier, avec l'autorisation d'y construire une maison-forte. Ce sera la Bâtie-Meslier qui forma un quadrilatère de seize toises de long sur dix de large, aux angles arrondis en forme de tour. Ses ruines existaient encore au XVIIIe siècle, avant leur éboulement dans l'Arve: c'est toujours le lieu-dit La Tour.

Enfin, aux «Granges de Saint-Georges» qui appartiennent en 1311 selon le document cité plus haut, à l'abbaye de Filly, commune de Sciez en Chablais, est établi un petit prieuré qui n'aura jamais d'extension. Les fondations de sa chapelle, abandonnée dès le XVIe siècle, doivent être recouvertes par la route du Pont-Butin, à la hauteur du stand et de la ferme de Saint-Georges.

L'état féodal de Lancy, à cette époque médié-

vale est très imbriqué de fiefs relevant des seigneurs de Lancy, Bâtie-Meslier, Ternier, Saconnex, du chapitre cathédral et de diverses églises, et de l'abbaye de Filly. Représentant du comte de Genevois, le seigneur de Ternier passera sous la suzeraineté de la Maison de Savoie.

Une chose encore: une large portion de terres entre l'Aire, le chemin du Gué, la Vendée et le prieuré de Saint-Georges constitue des «communaux» dont disposent les villageois des deux Lancy pour faire paître leur bétail. Les chèvres surtout, et les moutons, ont dévoré les bosquets et réduit le terrain en tattes.

Cette description est valable pour plusieurs siècles, la féodalité en moins. La commune de Lancy est demeurée très rurale, lorsqu'elle est jointe, en 1816 au canton de Genève. Dans la première partie de ce siècle, le coteau de l'Aire au Petit-Lancy est couvert de vignes. Quelques fermes dispersées naissent en direction de Saint-Georges et quelques campagnes sont constituées par des Genevois de la cité qui viendront résider pendant les beaux jours.

Elargira-t-on la route de Chancy?

Un projet qui remonte à bien des années revient fort heureusement sur le tapis. Quand on pense que la Cité nouvelle d'Onex est née il y a bientôt quinze ans et s'est constamment développée avec la Cité de la Caroline sa voisine, située sur le territoire de Lancy, on peut se poser des questions sur l'aménagement routier dans cette région. Ailleurs aussi.

Il y a vingt ans, Lancy, Onex, Bernex et Confignon pour ne tenir compte que de ces quatre communes, avaient une population d'un peu plus de 8500 habitants. Le nombre des véhicules à moteur pour l'ensemble du canton s'élevait à moins de 50 000. A la fin de l'année dernière ces chiffres étaient passés à 47 200 habitants et plus de 150 000 véhicules. Chaque jour, 36 000 à 37 000 véhicules passent sur le pont Saint-Georges dont quelque 24 000 empruntent la rampe de Saint-Georges. Mais cette rampe n'a guère été élargie et la route de Chancy, entre la ville et Onex, a les mêmes caractéristiques qu'au début du siècle quand le Petit-Lancy n'était qu'un hameau et qu'Onex, Bernex et Confignon n'avaient, ensemble, que

1750 habitants. Certes, la route de Chancy a été modernisée dès Onex et jusqu'au village frontière, mais le gros trafic, c'est entre la ville, de la Jonction à Bernex, qu'il existe. Pourquoi, dès lors, laisser un goulet entre l'Arve et Onex? Qu'on soit pour ou contre, la modernisation du réseau routier, on ne peut que reconnaître qu'il y a un énorme retard à combler. On ne peut admettre que les routes qui ont été faites pour le passage des chars (peu nombreux) soient encore identiques, ou presque, à notre époque où tout le monde est motorisé, où la densité de la population s'est considérablement accrue.

Cette lacune va-t-elle être comblée?

On voudrait l'espérer car le projet d'élargissement de la rampe de Saint-Georges et la route de Chancy, entre ladite rampe et le Petit-Lancy est repris pour étude. Il existe deux projets. L'un prévoit l'élargissement en empiétant sur les propriétés à droite en montant; le second en «mordant» à droite et à gauche afin de créer une berme centrale comme dans la traversée d'Onex.

Attendons et espérons, disent les usagers de cette importante voie de communication, qui ajoutent: à quand le nivelé à l'intersection de la route de Chancy et de la route du Pont-Butin? Et le passage pour piétons route de Chancy 28? R. de Paoli

biolley sport

La neige sera bientôt là

N'attendez plus pour mettre en ordre votre matériel. En versant seulement un acompte venez choisir et réserver votre équipement de ski. Facilités de paiement.

Notre atelier équipé de machines ultramodernes est dirigé par un personnel

Nous avons sélectionné pour vous des articles de première qualité au plus juste prix.

NOS MARQUES :

Skis: Fischer - Rossignol - Blizzard - Authier - Roy - Haed.
Fixations: Nevada - Marker - Salomon - Silvretta - Emery - Tirolyes - Sumatic.
Chaussures: Nordica - Raichle - San Giorgio - Roces - La Mondiale - Langé.

Grande vente de skis occasions et fin de série.

Rossignol - Nevada - Nordica maintenant aux mêmes prix qu'en France et